

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 4 JUILLET 2023**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 4 juillet 2023, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Monsieur Pierre Chamberland, maire, a informé la directrice générale de son absence.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Van Velzen, maire suppléant.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heure par Monsieur Luc Van Velzen, maire-suppléant.

2023-07-145

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2023-07-146

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023 –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023.

2023-07-147

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	76875	exploitation des eaux usées	2,472.42\$
- Eurofins Environex	879733	analyse d'eau	196.61\$
- Lavery	1611728	honoraires professionnels	5,169.85\$\$
- Diana Lussier Pelletier	328621	entretien de juin 2023	1,724.63\$
- Simon Tougas Le Jardinier Inc.	2023038	entretien paysager	5,114.66\$
- Jean-Rémi Surprenant	3158	1 ^{ère} coupe fauchage abord de route	1,713.13\$
- Kalitec	IN01793	4 silhouettes «Ralentissez»	4,126.45\$
- Services de rebut Soulanges Inc.	170735	nett. / vidange stat. pompage	2,247.76\$

TOTAL : 22,765.51 \$

2023-07-148

Acceptation des comptes à payer en juillet 2023 (document 1-A)-
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 4 juillet 2023 au montant de 51,415.77\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de juin 2023 au montant de 51,415.77\$ à être payés en juillet 2023, le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2023-07-149

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou de la secrétaire –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale et la secrétaire au montant 3,186.92\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Visa		
- Métro	achats pour vernissage	7.28\$
- Canadian Tire	armoire en métal	344.91\$
- Palace Royal	2 nuitées congrès ADMQ	735.70\$
- Il Teatro	souper congrès	49.67\$
- Rona	carte cadeau concours	50.00\$
- Harnois	carte cadeau concours	50.00\$
- Quincaillerie Fleury	carte cadeau concours	50.00\$
- Les serres Carolyne et Francois	fleurs 2023	278.80\$
- BMR	paillis de cèdre	1,182.56\$
- Colobar	teinture à bois	410.43\$
- Fraise Louis Hébert	bulles d'amour	27.57\$

2023-07-150

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –
La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposés par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

2023-07-151

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe –

Conformément aux dispositions de la loi, le Maire suppléant, en remplacement du Maire, fait rapport aux citoyens des faits saillants

du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 et dépose ledit rapport.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du rapport du maire.

2023-07-152

Modalités de diffusion du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de diffuser le rapport du maire tel que déposé en le plaçant sur le site internet de la municipalité et en le transmettant à tous les citoyens par communiqué.

2023-07-153-1

Entérinement embauche de l'inspectrice municipale –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'entériner l'embauche de Madame Sylvie Larose Asselin en date du 3 juillet 2023 à titre :

- D'inspectrice municipale, qui devra :
 - Informer les citoyens, les professionnels et les entrepreneurs concernés par la réglementation, et les lois connexes sous sa responsabilité;
 - Faire respecter l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement, de nuisances, de salubrité, Q.2,r-22, etc.;
 - Analyser les demandes de permis et de certificats en conformité avec la réglementation applicable;
 - Délivrer tout permis et certificat d'autorisation conformément aux règlements et aux lois en vigueur;
 - Procéder aux inspections pour assurer la conformité des travaux autorisés ainsi que les dossiers de plaintes et requêtes;
 - S'assurer de transmettre aux différentes instances les dossiers de permis fermés à la suite de l'inspection finale;
 - Rédiger les avis d'infraction et en assurer le suivi;
 - Analyser et préparer toute demande inhérente au comité consultatif d'urbanisme (CCU) : dérogation mineure, modification de zonage, etc.;
 - Faire le suivi des recommandations du CCU et des décisions du conseil municipal, en informer les citoyens et en assurer le suivi;
 - Rédiger les résolutions qui relèvent de ses dossiers;
 - Rédiger un rapport mensuel des activités pour le conseil;
 - Accomplir toutes autres tâches connexes déterminées par la direction générale et relevant ;
 - Agir comme conseiller auprès de l'administration municipale;
 - Participer à la conception de nouveaux règlements ou à la modification des règlements d'urbanisme ou autres, si requis;
 - Participer aux réunions de travail du conseil et aux séances du conseil, si nécessaire, et assurer la bonne marche des assemblées publiques de consultation relatives aux dossiers d'urbanisme;
- Personne nommée Responsable des cours d'eau pour la municipalité de Saint-Valentin ;
- Inspectrice agraire pour la municipalité de Saint-Valentin.

Que toutes les modalités de l'embauche fassent partie intégrante de l'entente de travail.

2023-07-153-2

Entérinement embauche de la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'entériner l'embauche de Madame Sylvie Larose Asselin en date du 3 juillet 2023 à titre de

directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe conformément aux dispositions des articles 212.3 du Code Municipal du Québec.

Que toutes les modalités de l'embauche fassent partie intégrante de l'entente de travail.

2023-07-153-3

Entérinement embauche de la personne Responsable des travaux publics –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'entériner l'embauche de Madame Sylvie Larose Asselin en date du 3 juillet 2023 à titre personne responsable des travaux publics.

Que toutes les modalités de l'embauche fassent partie intégrante de l'entente de travail.

2023-07-154

Desjardins : Modification de signataire des chèques et autorisation à Accès D –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'apporter les changements suivants au compte bancaire de Desjardins :

- Retirer Madame Lise Deneault Kaech à titre de personne autorisée à signer pour et au nom de la municipalité ainsi que l'accès au compte bancaire par Accès D;
- D'autoriser Madame Sylvie Larose Asselin, directrice générale adjointe, à titre de personne autorisée à signer pour et au nom de la municipalité ainsi que l'accès au compte bancaire par Accès D.

2023-07-155

Modification du Comité Consultatif d'Urbanisme : Nomination nouveau secrétaire –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer Madame Sylvie Larose Asselin à titre de secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme en remplacement de Monsieur Serge Gibeau.

2023-07-156

Autorisation d'achat des fournitures et matériels de bureau pour la personne embauchée –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat :

- D'un nouveau portable ;
- Du logiciel AccèsCité Territoire de PG Solutions : pour l'émission des permis ;
- D'une licence de PG Solutions Finances MégaGest : pour la comptabilité ;
- De tout autres matériels de bureau nécessaire pour accomplir le travail de bureau.

2023-07-157

Désignation d'une célébrante pour les mariages et unions civils –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer Madame Myriam Van Wijk à titre de célébrante pour les mariages et unions civils pour la municipalité de Saint-Valentin.

Certaines vérifications devront être validées avant de transmettre la nomination au Directeur de l'état civil.

2023-07-158

Modifications des frais pour les mariages et unions civils –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de modifier les frais pour les célébrations de mariages et unions au montant de 750.00\$ en semaine et au montant de 1,000.00\$ en fin de semaine.

Certaines vérifications devront être validées au ministère de la Justice.

2023-07-159

Autorisation de paiement des factures suite aux travaux de pavage du chemin 3^e Ligne –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la facture du décompte no 1 à la firme Pavage 360 au montant de 554,331.64\$ incluant les taxes pour les travaux de réfection du chemin 3^e Ligne tel qu'adopté à la résolution numéro 2023-05-099.

Que le paiement de la facture soit conditionnel à l'approbation de la firme d'ingénieur FNX qui a établi le certificat de paiement au montant de 554,626.54\$.

2023-07-160

Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu : Renouvellement –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le renouvellement annuel à Chambre de Commerce et de l'Industrie du Haut-Richelieu au montant de 201.21\$ incluant les taxes.

2023-07-161

Correspondance –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance de demande de don de la fondation Mira.

2023-07-162

Adhésion à la COMBEQ –

Sur la proposition de madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2023 de Madame Sylvie Larose Asselin au coût de 380.00\$ plus les taxes applicables.

2023-07-163

Demande pour enfant mal entendant –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat de signalisation indiquant qu'il y a une personne malentendante dans le rang Pir-Vir.

2023-07-164

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de lever la séance ordinaire à 20:14 heures.

Je, Luc Van Velzen, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Luc Van Velzen
Maire suppléant

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière